

Nouakchott, Mauritanie, 28 février (Infosplkusgabon) - Le ministre mauritanien de l'Environnement et du Développement Durable, Amedy Camara, et la directrice générale de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), Mme Inger Anderson, ont signé mardi en fin d'après-midi, un mémorandum d'entente traçant le cadre de la poursuite de leur coopération au cours des prochaines années, a-t-on constaté.

Ce mémorandum d'entente sanctionne une visite de deux jours à Nouakchott de la responsable de l'UICN, qui a été reçue en audience par le président Mohamed Ould Abdel Aziz, le Premier ministre, Yahya Ould Hademine et a eu des séances de travail avec le ministre de l'Environnement et du Développement Durable, Amedy Camara.

Toutes ces rencontres ont été ponctuées "par des entretiens fructueux qui ouvrent de nouvelles perspectives de coopération", selon Mme Anderson.

Le mémorandum d'entente signé mardi porte sur "le renforcement du partenariat dans le cadre des activités institutionnelles et opérationnelles, l'appui pour la mobilisation des ressources en vue du financement des projets stratégiques dans le domaine de l'environnement et de la conservation de la nature".

Parmi les outils stratégiques dont l'UICN va appuyer la mise en œuvre figure notamment un

Plan directeur d'aménagement du littoral (PDAL) qui devrait permettre entre autres actions, de lutter contre la menace des inondations dans la ville de Nouakchott, située en dessous du niveau de la mer, grâce à un financement de la Banque mondiale et de l'Etat.

Mais ce mémorandum va surtout concerner le renforcement de la coopération dans la protection des aires naturelles et des grands espaces de biodiversité.

Créée en 1948, l'UICN est un vaste réseau qui offre des fondations solides pour un grand nombre de portefeuilles de projets liés à la conservation dans le monde, associant les connaissances scientifiques les plus pointues et le savoir traditionnel.

Cette organisation est présente en Mauritanie depuis 2006.

L'UICN soutient également l'amélioration des connaissances sur les zones humides de Mauritanie et les actions du Parc national du Banc d'Arguin.

FIN/INFOSPLUSGABON/PLM/GABON 2018

© Copyright Infosplusgabon